

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

Date de Convocation

26 mars 2024

Nbre de Membres

En exercice : 15

Présents : 8

Absents : 7

Votants : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Marie RICHER, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. RICHER, J. LAVIGNE, H. FOURVEL-PELLETIER, P. IMATASSE, C. DE LA BROSSE, B. CHAZEIX, A. LAVAL, M. CHADEYRAS,

Absents : B. BARRAUD, V. COUDUN, F. FINAUD-QUAYRET, M. RKINA, S. PÉTEILH, C. WALTER, L. SALVINI,

Mr C. WALTER a donné pouvoir à Mme M. RICHER

Secrétaire de séance : Mme FOUILHOUX-ZANIN, cadre administratif

La réunion du conseil d'administration remplace celle du lundi 25 mars 2024 où le quorum n'avait pas été atteint. De ce fait, selon le règlement intérieur, la réunion suivante reprend le même ordre du jour.

Objet : Vote des subventions 2024

Madame la vice-présidente présente le dossier suivant :

Chaque année, lors du vote du budget primitif, il convient également de voter le montant des subventions aux différents organismes suivant les sommes prévues adoptées le jour même.

De ce fait, après en avoir débattu, le conseil d'administration à l'unanimité des membres, adopte les subventions suivantes pour l'année 2024 :

DETAIL DU COMPTE 6574

Subvention de fonctionnement aux associations de droit privé

	Budget primitif 2024
Club l'âge d'Or «La Cascade»	1 600,00 €
Associations d'insertion sociale :	
CLES	4 500,00 €
Autres associations d'insertion sociale	20 500,00 €
TOTAL	26 600,00 €

DETAIL DU COMPTE 6573

Subvention de fonctionnement aux organismes publics

	Budget primitif 2024
Fonds de solidarité logement	8 000,00 €
TOTAL	8 000,00 €

Fait et délibéré les jours, mois, ans ci-dessus.

Pour copie certifié conforme,
Issoire, le 04 avril 2024

Pour Le Président du CCAS,
et par délégation, la Vice-Présidente,
Marie RICHER

